



BANQUE

DE

GENEVE

4 rue du Commerce

agence 2 Rond Point de Plainpalais

FONDEE EN 1848

*avec le Concours
de*

L'ÉTAT DE GENEVE

Traite toutes opérations de Banque

GENÈVE
LES BERGUES



*Hôtel de 1^{er} Ordre.
D'ancienne renommée*



„Pro Juventute”

Revue mensuelle illustrée
pour la protection de la jeunesse.

Cette revue, qui publie des articles en français, allemand et italien et est dirigée dans un esprit de parfaite neutralité religieuse et politique, se propose de devenir de plus en plus le centre de ralliement de toutes les œuvres pour la protection de la jeunesse en Suisse et de nouer des relations suivies avec

les œuvres similaires de l'étranger.

Sa lecture présente donc un intérêt très réel pour toutes les personnes qui comprennent l'importance primordiale qu'offre à notre époque la formation d'une jeunesse forte et saine.

Prix de l'abonnement : frs. 7.— par an.

On s'abonne à tous les bureaux de poste suisses ainsi qu'au Secrétariat central *Pro Juventute*, Untere Zäune 11, Zurich, 1.

Pour les annonces, s'adresser au Secrétariat central.

Compte de chèques postaux, VIII 3 100, Zurich.

BANQUE COMMERCIALE DE BALE BALE - GENÈVE ZURICH

Capital-actions entièrement versé 60 millions
Réserves 22 millions

Traite toutes opérations de banque.

ÉTABLISSEMENTS FUMOUCHE 78, Faubourg Saint-Denis PARIS

Sirop Delabarre. — Dentition des enfants (utilisé en frictions douces sur les gencives).

Ovules Chaumel. — Traitement local donnant d'excellents et rapides résultats dans les métrites.

BANQUE IMPÉRIALE OTTOMANE

CAPITAL LTGS. 10,000,000.—

Siège central à Constantinople, GALATA

Agences à Péra et Stamboul, ainsi que dans les principales localités de la Turquie, l'Égypte, la Mésopotamie, la Syrie et la Grèce.

à Paris : 7, rue Meyerber. à Marseille : 33, rue Grignan.
à Londres : 26, Throgmorton Street. à Tunis : 63, avenue Jules-Ferry.

Se charge de toutes opérations de Banque.

BULLETIN DE L'UNION INTERNATIONALE DE SECOURS AUX ENFANTS



Save the Children Fund : International Union
Internationale Vereinigung für Kinderhilfe
Unione Internazionale per la salvezza
dei bambini

sous le patronage du

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

Rédaction et Administration :
4, Rue Massot, Genève (Suisse)

Paraît sur 12 ou 16 pages in-8, les 10, 20 et 30 de chaque mois. A la plupart des numéros est adjoind un supplément illustré de 4 pages en photogravure. Prix de l'abonnement 9 frs. par an.

Sous la forme la plus concise ce bulletin trimestriel relate les faits les plus marquants du mouvement international du secours aux enfants des pays éprouvés par la guerre, collectes catholiques, protestantes, orthodoxes, israélites, collectes socialistes, etc., allocations aux œuvres de secours aux enfants, rapports sur l'activité de ces œuvres tant américaines qu'européennes, renseignements impartiaux sur la misère des enfants, en Europe et dans le Proche Orient.

L'Union internationale de secours aux enfants n'a aucun caractère politique ni confessionnel, elle se borne à recueillir et à répartir des fonds et s'abstient de toute action directe.

La Croce Rossa Italiana

Journal officiel de la Croix-Rouge italienne

PUBLICATION PÉRIODIQUE MENSUELLE

PARAIT LE 15 DE CHAQUE MOIS

Prix, franco, un an : dans le royaume, 10 liras ; pour l'étranger, 20 liras. Le n° : 1 lire et 2 pour l'étranger.

Administration : Via Toscane, 10, Rome.

RÉSUMÉ DU SOMMAIRE DU N° VI, JUIN 1921

L'institut préventif d'enfants « Emilio Maraini » une année après son inauguration. (Rapport du D^r prof. FRANCESCO VALAGUSSA) (avec planches hors texte).

La Croix-Rouge et la Paix sociale. (T. ROSSIDORIA).

L'œuvre de la Croix-Rouge italienne. Compte rendu de la réunion du 19 mai 1921 du Conseil directeur de la Croix-Rouge italienne.

Don de l'Institut « Emilio Maraini » à la Croix-Rouge italienne.

Compte rendu de la X^{me} Conférence de la Croix-Rouge à Genève. (Séances du mercredi 6 et jeudi 7 avril 1921).

Société des Nations. Comité provisoire d'Hygiène.

Comité international de la Croix-Rouge. La première application de la Croix-Rouge internationale dans la guerre civile. (En Haute-Silésie). Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge. Assemblée des gouverneurs. Infirmières de la Croix-Rouge. Les conséquences démographiques de la guerre. Pour le recrutement de membres de la Croix-Rouge.

Comité mixte du Comité international de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge. Memorandum sur l'état actuel de l'Europe au point de vue des actions de secours.

Actes de l'Association et du gouvernement.

Notification n° 574. Transports du matériel pour le compte de la Croix-Rouge italienne et l'ordre militaire souverain de Malte.

Notification n° 575. Nouveau règlement central pour les infirmières de la Croix-Rouge italienne.

Lettre de la déléguée de la présidence générale pour les infirmières volontaires, aux dames inspectrices.

Notification n° 576. Loi du 21 avril 1921 n° 540, modifiant celle du 10 juillet 1910, n° 455 relative aux ordres des médecins-chirurgiens, vétérinaires et pharmaciens.

Prix en argent pour l'assistance des malariques (militaires congédiés).

JOURNAL OF COMPARATIVE LEGISLATION

and

INTERNATIONAL LAW

April 1921.

Issued to Subscribers only.

*Review of the Legislation of the British Dominions During
the Year, 1919.*

« None of the services which the Society of Comparative Legislation renders the profession and the Empire is more valuable than the publication in its Journal of an annual review of the legislation of the British Dominions and of the principal foreign countries. »

« These periodical reviews of legislation in the Journal of Comparative Legislation never fail to show how legislatures in different parts of the world deal simultaneously with the same problems. » Sir Courtenay Ilbert rightly claims that the review constitutes a repertory of recent legislative experiments unparalleled in range and extent, and abounding in instruction and suggestion to those who, in different parts of the world, are concerned or interested in legislation. Not the least of its merits is that it sometimes indicates what ought not to be imitated or repeated. »

Law Journal.

*The following reprints of articles from the Society's
Journal may be obtained at One Shilling each*

Death Certification, by Prof. Glaister. *Land Settlement of ex-service men*, by A. J. Hannan. *Federal Constitutions within the Empire*, by Viscount Haldane. *Adoption*, by Sir Alfred Hopkinson. *Breach of promise of marriage*, by Edward Manson. *Criminal Procedure in France & England*, by Leon Montluc. *The new Constitution of China*, by H. B. Morse. *Recent municipal experiments in U. S. A.*, by prof. Wm. Bennett Munro. *Police Power in American constitutional Law*, by Prof. T. Reed Powell. *Women as practitioners of Law*, by the Hon. Mr. Justice Riddell. *The Relations Between the English law and the Personal law of Indians in England, with special reference to the marriage law*, by Sir Fred. Robertson. *Entities and real and artificial persons*, by W. E. Singleton. *A new basis for industrial Corporations*, by G. R. Stirling Taylor. *Proportional Representation in modern Legislation*, by J. Fischer Williams, C. B. E.

Annual Subscription, One Guinea.

SOCIETY OF COMPARATIVE LEGISLATION.

1, Elm Court, Temple, London E. C. 4.

LA REVUE DE GENÈVE

PARAIT TOUS LES MOIS, SUR
160 PAGES IN-8° AU MINIMUM

Internationale, mais non internationaliste, intersociale mais non socialiste, la *Revue de Genève* est une revue de liaison intellectuelle et de documentation originale. Seule, elle joue ce rôle nécessaire à une époque qui, après tant de bouleversements, réclame qu'on reconstruise. Dans ce chaos douloureux, elle cherche à retrouver les lignes directrices; elle contribue à préserver notre civilisation soumise à tant de menaces.

Chacun de ses numéros se divise en trois rubriques. Une première partie contient des œuvres d'imagination, des études de caractère général, des essais politiques, historiques, critiques. La seconde partie donne des « Chroniques nationales », lesquelles sont rédigées par des ressortissants des pays dont elles traitent. Tirant la philosophie des événements, ces chroniques fournissent des vues d'ensemble et donnent un tableau comparé, une image synthétique du monde moderne.

A ces « chroniques nationales » succède une « chronique internationale » consacrée à retracer les efforts des peuples non plus pour s'affirmer, mais pour s'entendre les uns les autres. On y trouve l'analyse des grands problèmes qui se posent à toutes les nations en commun, la libre discussion des diverses institutions universelles dont Genève est le siège, le compte rendu de l'activité internationale dans le monde entier.

La *Revue de Genève* compte parmi ses collaborateurs : MM. Maurice Barrès, René Boylesve, Georges Duhamel, Edouard Estaunié, Georges Eekhoud, Élie Faure, Daniel Halévy, Emile Henriot, Edmond Jaloux, Camille Mauclair, Pierre Mille, Edmond Pilon, Henri de Régnier, Jean Richard-Bloch, Jules Romains, André Suarès, J. J. Tharaud, Albert Thibaudet, Jean-Louis Vaudoyer, Benedetto Croce, G. Ferrero, Piero Jahier, G. Papini, Vilfredo Pareto, G. Prezzolini, Joseph Conrad, Georges Moore, Bernard Shaw, J. Zangwill, Arnold Bennett, John Erskine, Charles Macfarland, E. Curtius, F. W. Förster, Freud, H. Kessler, Heinrich Mann, W. Rathenau, J. Redlich, Maxime Gorki, Kouprine, Remisov, Sologoub, J. Bojer, Geijerstamm, Per Hellstroem, Jules Andrassy, Fr. Riedl, J. de Voïnovitch, Andreades, N. Jorga, Ad. Salazar, Alfonso Reyes, Miguel Unamuno, Graça Aranha, etc., ainsi que les écrivains suisses les plus importants.

On s'abonne à la *Revue de Genève*, 46, rue du Stand, Genève (Editions Sonor), et chez les principaux libraires.

Suisse.....	Fr. 36.—	Fr. 19.—	Fr. 4.—
Etranger (argent suisse)...	» 44.—	» 23.—	» 4.50
France et Belgique (argent français).....	» 60.—	» 32.—	» 6.—

- CHILI.** — Comité central de la Croix-Rouge chilienne, *Santiago de Chile*
- CHINE.** — Comité central de la Société chinoise de la Croix-Rouge, *Pékin* et 26 Kinkiang Road, *Shanghai*.
- CUBA.** — Société nationale cubaine de la Croix-Rouge, rue O'Reilly, 6, *La Havane*.
- DANEMARK.** — Société danoise de la Croix-Rouge, Ved Stranden, 2, *Copenhague*, K.
- ESPAGNE.** — Société espagnole de la Croix-Rouge, Atocha, 65, *Madrid*.
- ESTHONIE.** — Société de la Croix-Rouge esthonienne, *Réval*.
- ÉTATS-UNIS.** — Central Committee of the American National Red Cross, *Washington*, D. C.
- FINLANDE.** — Direction centrale de la Croix-Rouge de Finlande, *Helsingfors*.
- FRANCE.** — Comité central de la Croix-Rouge française, rue François 1^{er}, 21, *Paris*, 8^{me}.
- GRANDE-BRETAGNE.** — British Red Cross Society, 19, Berkeley Street, *Londres*, W. I.
- GRÈCE.** — Croix-Rouge hellénique, *Athènes*.
- HONGRIE.** — Société hongroise de la Croix-Rouge, Andrassy-ut, 8, *Budapest*, VI.
- INDES ANGLAISES.** — Société de la Croix-Rouge des Indes anglaises, Head-Quarters, *Delhi*.
- INDES NÉERLANDAISES.** — Société de la Croix-Rouge des Indes néerlandaises, *Batavia*.
- ITALIE.** — Croix-Rouge italienne, via Toscana, 10, *Rome*.
- JAPON.** — Société japonaise de la Croix-Rouge, *Tokio*.
- LATVIA.** — Croix-Rouge lettone, *Riga*.
- LUXEMBOURG.** — Société luxembourgeoise de la Croix-Rouge, *Luxembourg*
- MEXIQUE.** — Comité central de la Société mexicaine de la Croix-Rouge, 2 a de San Geronimo, 14, *Mexico*, D. F.
- NORVÈGE.** — Société norvégienne de la Croix-Rouge, Akersgaten, 44, *Christiania*.
- NOUVELLE-ZÉLANDE.** — Croix-Rouge de la Nouvelle-Zélande, P. O. Box 969, *Wellington*, N. Z.
- PAYS-BAS.** — Comité Supérieur de la Croix-Rouge néerlandaise, Princessegracht, 29, *La Haye*.
- PÉROU.** — Société péruvienne de la Croix-Rouge, *Lima*.
- POLOGNE.** — Société polonaise de la Croix-Rouge, Mazowiecka, 9, *Varsovie*.
- PORTUGAL.** — Société portugaise de la Croix-Rouge, *Lisbonne*.
- ROUMANIE.** — Société nationale de la Croix-Rouge de Roumanie, Academie, 20, *Bucarest*.
- RUSSIE.** — Société russe de la Croix-Rouge, *Moscou*.
- SERBIE.** — Société de la Croix-Rouge des Serbes, Croates et Slovènes, Simina ulica, 21, *Belgrade*.
- SIAM.** — Société siamoise de la Croix-Rouge, *Bangkok*.
- SUÈDE.** — Comité central de la Société suédoise de la Croix-Rouge, Artillerigatan, 6, *Stockholm*, 5.
- SUISSE.** — Croix-Rouge suisse, rue des Cygnes, 9, *Berne*.
- TCHÉCOSLOVAQUIE.** — Société tchécoslovaque de la Croix-Rouge, *Prague*.
- TURQUIE.** — Comité central de la Société du Croissant-Rouge ottoman, Mahmoudié Djadessi, *Constantinople*.
- URUGUAY.** — Comité central de la Croix-Rouge uruguayenne, calle Colon, 1382, *Montevideo*.
- VENEZUELA.** — Senor Presidente de la Sociedad Venezolana de la Cruz-Roja, Este 6, n° 55, *Caracas*.

Sommaire du Bulletin

T. LII, N° 230

- Comité international.** — Personnel, 1035. — Circulaire : Reconnaissance de la Croix-Rouge russe (de la République des Soviets) (206^{me} circulaire), 1035. — Réponse à notre 204^{me} circulaire, 1040. — Protestations, 1042. — Demandes d'intervention, 1043. — Missions et délégations, 1051.
- Commission mixte.** — Constitution et 1^{re} liste des membres de la Commission internationale de secours à la Russie, 1055.
- Allemagne.** — Action de la Croix-Rouge allemande en faveur de la Russie, 1057.
- Argentine.** — Nouveaux statuts de la Société argentine de la Croix-Rouge, 1058.
- Arménie.** — Publications : rapport du Comité central de Constantinople, 1061.
- Bulgarie.** — Activité de paix, 1063.
- Etats-Unis.** — Cessation des secours à Constantinople, 1063.
- Finlande.** — Le professeur Edvard Hjelt (*nécrologie, avec portrait*), 1066.
- France.** — La pouponnière de Prague, 1069.
- Grande-Bretagne.** — Publications : rapport de la Croix-Rouge britannique et de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, 1070.
- Italie.** — Publications, 1073.
- Japon.** — La Croix-Rouge japonaise dans l'île de Sakhalien, 1075.
- Suède.** — Action de la Croix-Rouge suédoise pour la Russie, 1075. — Liquidation du Comité spécial de secours aux prisonniers de guerre, 1076.
- Suisse.** — Assemblée générale annuelle de l'Association suisse des gardes-malades, 1077. — Conférences avec projections cinématographiques, 1078.
- Tchécoslovaquie.** — Les fêtes de Printemps de la Croix-Rouge tchécoslovaque, 1078.

La Revue internationale de la Croix-Rouge, Bulletin international des Sociétés de la Croix-Rouge paraît le 15 de chaque mois.

Prix, franco, un an : **Fr. 20.** — Le numéro : **Fr. 2.** —

Années 1919 et 1920 (*rare*) : **Fr. 30.** —

ADMINISTRATION : **Promenade du Pin, 1, Genève.**

Pour la publicité de la *Revue*, s'adresser à Orell Fussli-Publicité, rue de la Croix-d'Or, 2-4, Genève, et à ses succursales : Lausanne, Neuchâtel, Berne, Bâle, Soleure, Aarau, St-Gall, Zurich.